

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 3 septembre 2018
Nombre de membres 41
Présents : 21 – Pouvoirs 12
Votants : 33

Vote : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 19/09/2018
et publication du 19/09/2018.

L'an deux mille dix-huit, le 10 septembre à 18h00 heures, le conseil syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (22) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Galiène COHU de LASSENCE, Sylvain FOURNIER, Xavier GAYAT, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Denis TURIN, Régis VALLIENNE.

Pouvoirs (12) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Gérard BLANCHET à Pierre BIHOREAU, Jean-Michel CHIQUET à Béatrice PAVY-MORANCAIS, Jean-Yves DENIS à Nicolas CHAUVIN, Roger FRESNEAU à Philippe LEGUET, Gilles GANGLOFF à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Christian JARIES à Laurent HUBERT, Didier LEGRAND à François BOUSSARD, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZEAU, Carine MENAGE à Guy-Michel CHAUVEAU, Jacky VIRLOUVET à Jacque LAUZE.

M. Denis TURIN est arrivé à 18h45. Il n'a pas participé aux quatre premières délibérations : demande de subvention annuelle DRAC au titre du Pays d'art et d'histoire, désignation des représentants de la Communauté de communes Sud Sarthe au conseil syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Vallée du Loir.

Conseil de développement territorial :

Éric MARTINEAU, Président ; Sylviane DEHOMMEAU, Vice-Présidente.

Assistaient aussi à la réunion :

Laurence MANDIN, Delphine MASSART, Amandine PERRIAUD, Sophie RYCHLICKI.

D02_10_09_2018 : Désignation de représentants de la Communauté de communes Sud Sarthe au conseil syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Vallée du Loir

M. Jean-François Cointre ayant démissionné de son poste d'élus et M. Éric Martineau siégeant au conseil syndical en tant que Président du Conseil de Développement Territorial du PETR, deux nouveaux représentants de la Communauté de communes Sud Sarthe doivent être désignés.

Par délibération du 12 juillet 2018, la Communauté de communes Sud Sarthe a désigné deux nouveaux délégués : M. Jean-Luc Lorient (mairie de Château-l'Hermitage) et M. Dominique Paquet (mairie de La Bruère-s/Loir).

Après en avoir délibéré, le conseil syndical approuve, à l'unanimité des votants, la désignation des deux nouveaux délégués au conseil syndical du PETR.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "SYNDICAT MIXTE" at the top and "Pays Vallée du Loir" at the bottom, with two small stars on either side of the bottom text. The signature is a cursive script that overlaps the stamp.